

CANTON DE
CREIL NORD/CREIL SUD

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le 10/04/2026
ID : 060-216001743-20260410-01DEL_CM070426-DE

ARRONDISSEMENT
DE
SENLIS

VILLE DE CREIL

CONVOCACTIONDate : 1 avril 2026
Affichée le : 1 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Omar YAQOUB, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice :	39
Présents :	33
Votants :	37
Pouvoirs :	4
Absent :	2

Étaient présents : Mme Döndü ALKAYA - Mme Loubina FAZAL - M. Karim BOUKHACHBA - Mme Fabienne LAMBRE - M. Abdoulaye DEME - M. Emmanuel PERRIN - M. Amadou KA - M. Amir ZAFAR - Mme Wanessa TOUATI-AHMED - M. Thierno DIALLO - Mme Dalila SAHNOUNE - M. Oumar KA - M. Alexandre NOUWYNCK - M. Mohamadou MBAYE - Mme Néjia CHOUIKHI - M. Ayaovi SEKLE - Mme Marieke TAOUK - M. Bienvenu MOUELLÉ - Mme Nabila BEJAOUI - M. Mohamed CAHOUC - Mme Rosa OULD SAID - Mme Nazish PERVAIZ - Mme Patricia RÉGENT - Mme Majida EL BAKKALI - M. Heddi FADHLI - M. Abdelaziz RIFI SAIDI - M. Omar YAQOUB - Mme Peggy MOUELLÉ - Mme Danielle SOKOLONSKI - Mme Fadhila KEZZOUL - Mme Karima BOUHAMIDA - M. Mohamed ASSAMTI - Mme El Hame EL HARCHAOUI.

LISTE DES DELIBERATIONSAFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE
DE LA VILLE LE :**09 AVR. 2026**DELIBERATION PUBLIEE SUR LE
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :**10 AVR. 2026****Absents représentés**Mme DHOURY-LEHNER
M. AKABLI
Mme ALHERBE
Mme YAQOUBPouvoir à M. DEME
Pouvoir à Mme FAZAL
Pouvoir à Mme MOUELLÉ
Pouvoir à Mme SOKOLONSKI**Absents excusés****Absents non représentés**

M. BOUKHALFA, M. BOUJDOUN.

Secrétaire de séance : Danielle SOKOLONSKI**1 Installation d'un nouveau conseiller municipal - Remplacement de Monsieur Deniz GÜZEL****■ Rapport de présentation :****Omar YAQOUB, Maire**La démission de monsieur Deniz GÜZEL, du conseil municipal, prend effet le 1^{er} avril 2026, date de réception son courrier d'information transmis à monsieur le Maire.

En application de l'article L270 du code électoral, monsieur Ahmed BOUKHALFA est appelé à succéder, à compter de cette même date, à monsieur Deniz GÜZEL, au sein du conseil municipal de la ville de Creil.

Par conséquent, monsieur Deniz GÜZEL ayant démissionné de ses fonctions de conseiller municipal et monsieur Ahmed BOUKHALFA ayant accepté de lui succéder, il est vous est proposé de désigner monsieur Ahmed BOUKHALFA, conseiller municipal, pour siéger aux lieu et place de monsieur Deniz GÜZEL, au sein du conseil municipal.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-22 et L2121-29,

Vu le code électoral, notamment l'article L270,

Vu le courrier de monsieur Deniz GÜZEL en date du 1^{er} avril 2026,Considérant la nécessité de remplacer monsieur Deniz GÜZEL, conseiller municipal démissionnaire à compter du 1^{er} avril 2026, au sein du conseil municipal,

Considérant l'acception de monsieur Ahmed BOUKHALFA de siéger aux lieu et place de monsieur Deniz

GUZEL demissionnaire, au sein du conseil municipal,
Entendu le rapport de présentation,

■ **Vote**

Votants : 37	Pour : 28	Contre : 0	Abstentions : 9
--------------	-----------	------------	-----------------

Envoyé en préfecture le 10/04/2026

Reçu en préfecture le 10/04/2026

Publié le 10/04/2026

ID : 060-216001743-20260410-01DEL_CM070426-DE

■ **Décide à l'unanimité :**

Article unique : de désigner monsieur Ahmed BOUKHALFA, conseiller municipal, pour siéger aux lieu et place de monsieur Deniz GÜZEL, conseiller municipal démissionnaire.

CREIL, le 08 avril 2026

Pour extrait certifié conforme,

Maire de Creil



Monsieur Omar YAQOUB



La secrétaire de séance



Danielle SOKOLONSKI